PAR LE CLUB

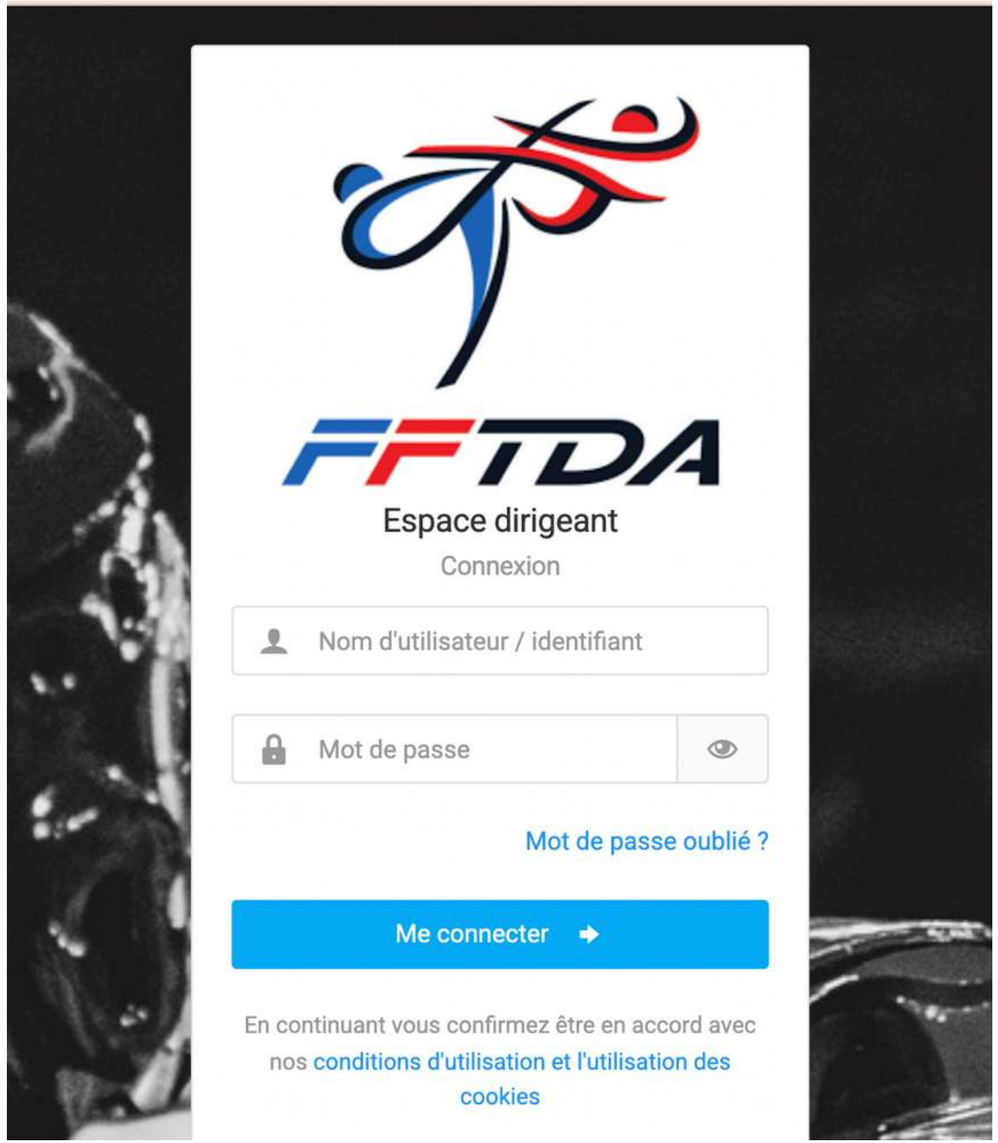
ATTRIBUTION DES DROITS

E-LICENCE

Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées

FFTDA

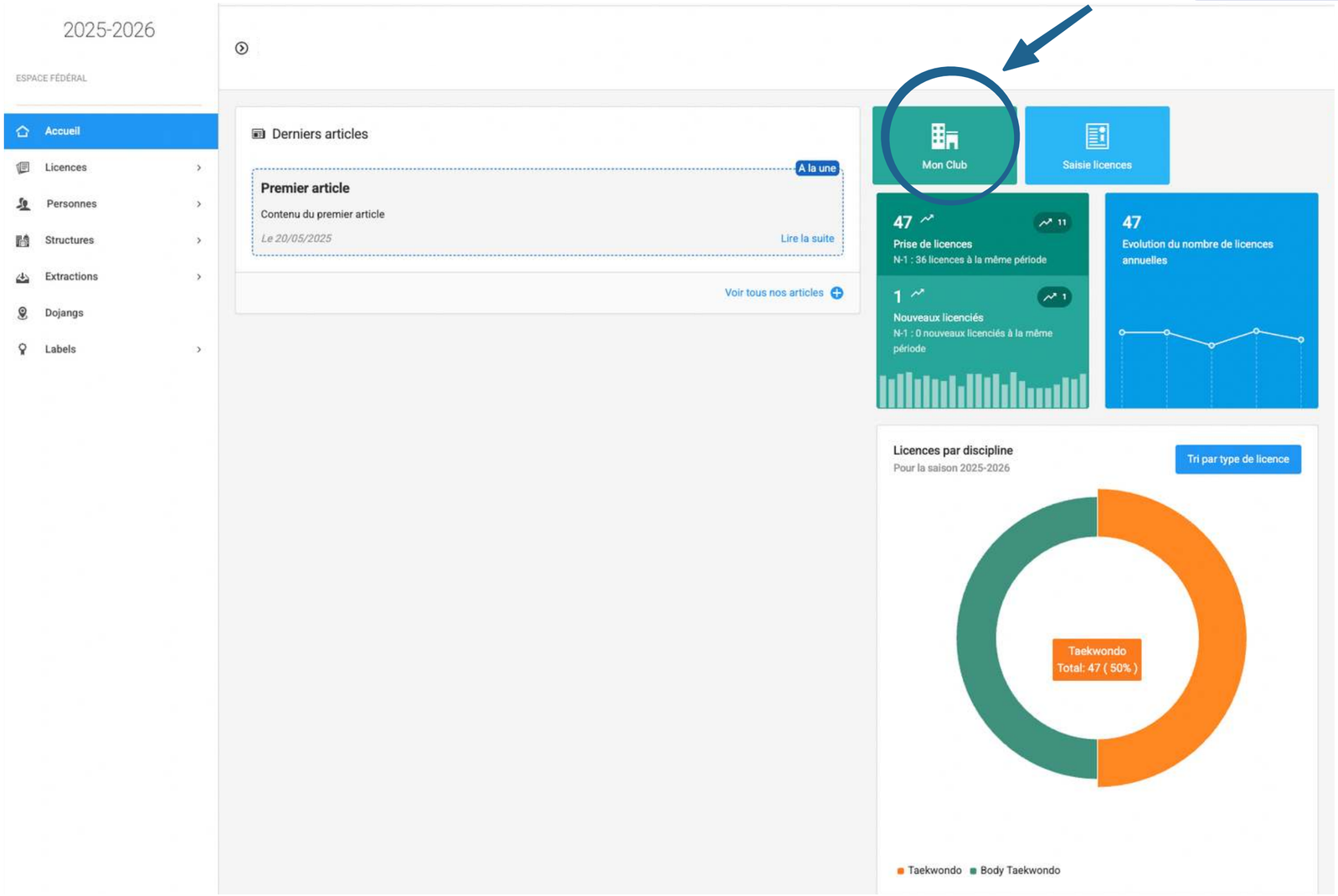
CONNEXION



- Lors de sa première connexion, le président de club devra utiliser la fonction « Mot de passe oublié » pour créer son mot de passe dans l'espace dirigeant.
- Il pourra ensuite attribuer, aux personnes de son choix, les droits de « gestionnaire de club » ou de « consultant » (cette étape sera présentée dans un prochain diaporama).

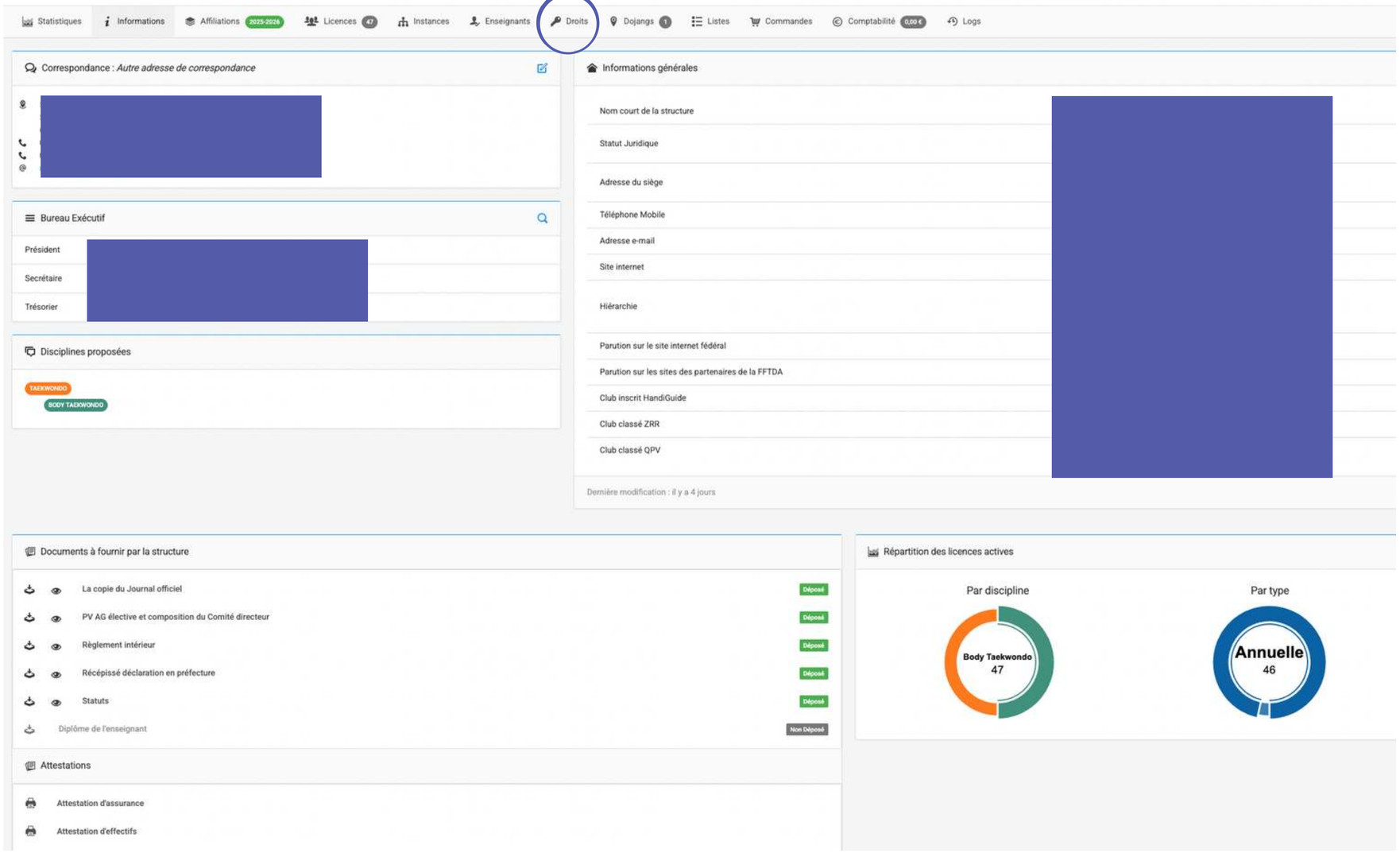
ATTRIBUTION DES DROITS

Cliquez sur « Mon club »

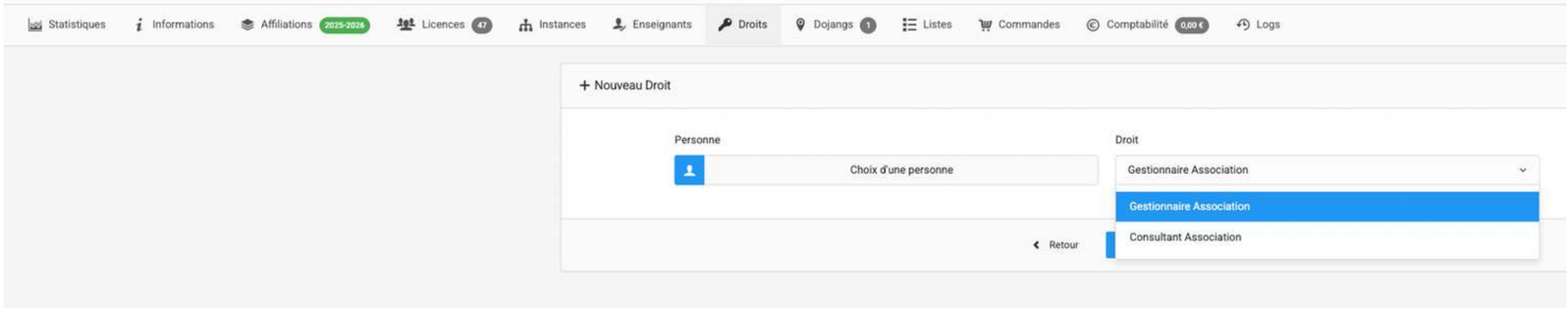


ATTRIBUTION DES DROITS

Puis cliquez sur « Droits »



ATTRIBUTION DES DROITS



Deux possibilités s'offrent à vous :

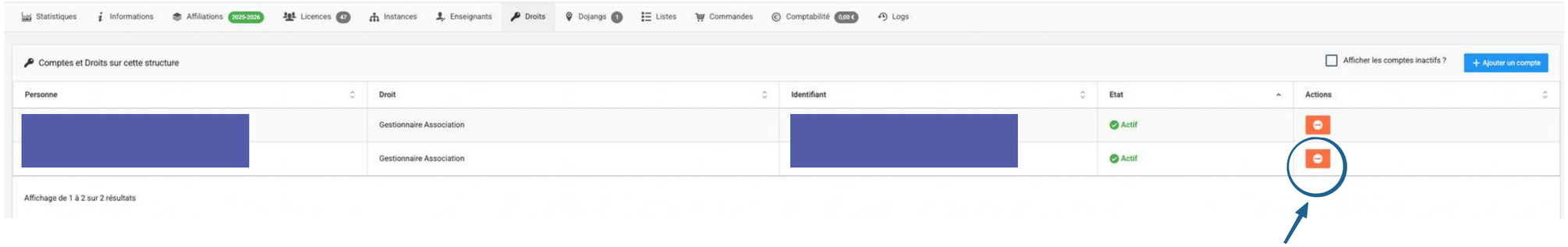
« Gestionnaire Association » Possibilité de modifier les informations du club etc

ou

« Consulter Association » Possibilité de consulter uniquement les informations du club ex : consulter les statistiques

Cliquez sur « Choix d'une personne » pour lui affecter un droit puis sur « Enregistrer »

DÉSACTIVATION DES DROITS



Pour retirer l’accès d’une personne : cliquez sur le bouton « Désactiver »

C’EST MAINTENANT À VOUS DE JOUER !